

6.2. Les salaires belges augmentent de 1,7%

Le bonus et la voiture de société sont toujours populaires, mais le télétravail a le vent en poupe.

Cette année en Belgique, les salaires de base ont augmenté en moyenne de 7,7 %, indexation comprise. C'est ce que révèle la Total Rémunération Survey 2010 (TRS) de Mercer. Cette étude donne chaque année un aperçu de l'évolution de l'enveloppe salariale totale que les entreprises belges octroient à leur personnel, au 7er avril.

Cette année, Mercer, spécialiste en conseil en matière de capital humain et gestion des ressources humaines, a interrogé 166 entreprises, pour la plupart des multinationales ou des filiales belges de multinationales. La majorité des entreprises participantes sont actives dans le secteur des biens de grande consommation et de l'industrie pharmaceutique.

L'augmentation salariale de 1,7% est une moyenne générale pour toutes les catégories de fonctions et comprend aussi bien les augmentations de salaire collectives qu'individuelles. Les pratiques les plus courantes pour la fixation des salaires sont les évaluations du travail et la comparaison avec le marché ou des groupes de pairs. Les remaniements salariaux se font généralement en janvier (42% des entreprises) ou en avril (30%). Quelques 94% des entreprises interrogées reconnaissent que les prestations individuelles des travailleurs constituent le principal critère pour l'octroi d'une hausse salariale.

Bonus à long terme

Depuis le début de la crise, les systèmes des bonus à long terme sont soumis à rude épreuve. «Le bonus reste toutefois un incitant intéressant pour ceux qui occupent une fonction avec beaucoup de responsabilités. La réussite de leur travail et de leurs prestations déterminent s'ils gagneront davantage», affirme Sigi STRUYS, IPS Consultant chez Mercer. «Après le début de la crise financière, les systèmes de bonus ont fait l'objet d'une profonde réflexion, surtout pour les cadres supérieurs et les dirigeants. Dans de nombreux pays, des propositions ont été faites pour brider ces systèmes, ou tout au moins les restreindre.

Mais sans système mondial uniforme, c'est difficile. Que peut par exemple faire une multinationale avec le système de bonus de fonctions comparables dans deux pays différents appliquant chacun leur propre système? ». La voiture de société reste appréciée, mais le télétravail a le vent en poupe. La voiture de société reste un avantage extralégal très courant que les entreprises accordent à leur personnel. «Depuis longtemps, la voiture de société est un élément populaire dans l'enveloppe salariale des travailleurs. Il est intéressant de remarquer que certaines personnes dont le poste ne nécessite pas de voiture s'en voient quand même octroyer une. C'est étrange, surtout au vu des problèmes de mobilité et des efforts consentis par les entreprises pour alléger leur empreinte environnementale. Le moment est peut-être venu, pour les entreprises, de se mettre en quête d'avantages alternatifs pour certaines fonctions. Dans ce contexte, la progression du télétravail constitue déjà un développement appréciable », souligne Sigi STRUYS.

Près de 60 % des entreprises offrent à leurs travailleurs la possibilité de travailler à la maison. Parmi celles-ci, 91 % estiment que le télétravail est une réussite et presque toutes admettent que le personnel apprécie beaucoup cet avantage. Même si le télétravail connaît un succès grandissant, de nombreuses entreprises n'ont pas encore élaboré de politique générale de télétravail. À peu près 9 entreprises sur 10 qui autorisent le télétravail affirment que cette possibilité repose sur une décision ad hoc du management.

Source: Communiqué de presse de Luna, 20/01/2011
Principum N° 2 – Février 2011